



Direction Générale

Direction des Affaires Juridiques

DÉCISION N°24 - 084

DU 7 MAI 2024

**PORTANT RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COLLEGE DE DEONTOLOGIE
DES HOSPICES CIVILS DE LYON**

Vu le code général de la fonction publique, en particulier son article L.124-2,

Vu la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ;

Vu le décret n°2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 4 février 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;

Vu le décret du Président de la République du 4 Janvier 2024 portant nomination de M. Raymond LE MOIGN, en qualité de Directeur général des hospices civils de Lyon,

Vu la décision n°21/105 du 6 mai 2021 portant institution du collège de déontologie exerçant les fonctions de référent déontologue des hospices civils de Lyon,

Vu le règlement intérieur des hospices civils de Lyon approuvé le 6 juillet 2023, en particulier son article 176 et son annexe 10,

Vu l'avis du président de la commission médicale d'établissement,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont nommés membres du collège de déontologie exerçant les fonctions de référent déontologue des HCL :

M. Jean Pierre Clot, magistrat honoraire, Président du collège,

M. Alain Chalochet, directeur d'hôpital honoraire,

Mme Dominique Combarous, cadre supérieur de santé,

Mme Brigitte Comte, praticien hospitalier honoraire,

M. René-Charles Rudigoz, professeur des universités – praticien hospitalier honoraire.



Article 2 :

La présente décision sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône et mise en ligne sur le site internet des hospices civils de Lyon.

Elle sera également portée à la connaissance des professionnels des hospices civils de Lyon conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 10 avril 2017 susvisé.

Le Directeur général,

Raymond LE MOIGN